



RAPPORT DU MAIRE AUX CONTRIBUABLES (en vertu de l'article 955 du Code municipal)

SITUATION FINANCIÈRE

États financiers de 2015

Les derniers états financiers établis par le cabinet comptable Raymond Chabot Grant Thornton montrent que la municipalité a débuté l'exercice financier 2016 avec un surplus de 89 900 \$ dans le fonds d'administration.

Données préliminaires pour 2016

En ce qui concerne l'exercice financier 2016, des données préliminaires laissent présumer que la municipalité prévoit un équilibre budgétaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX EN 2017

- 1- Continuer la politique concernant les nouveaux arrivants via le programme de politique familiale et le plan de développement municipal;
- 2- Bénéficier du programme de remboursement de la taxe sur l'essence;
- 3- Apporter un soutien financier aux organismes et aux comités municipaux;
- 4- Profiter du programme du Fonds de développement des territoires;
- 5- Terminer les installations des bornes sèches;
- 6- Compléter l'implantation d'un lien internet haute vitesse et améliorer la réception cellulaire;
- 7- Agrandir le périmètre urbain.
- 8- Entretien des cinq sentiers pédestres.
- 9- Se doter d'un plan d'urbanisme (parc, lotissement etc.)

RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'AN PASSÉ

Les objectifs de l'an passé ont été atteints ou sont encore en voie de réalisation ainsi : dans le cadre de la politique familiale les nouveaux arrivants ont été rencontrés. Le programme de remboursement de la taxe sur l'essence continu et tout l'argent est dédié à la voirie. Le soutien financier aux organismes va bon train, le programme du pacte rural a été modifié à cause des coupures gouvernementales, il devient le fonds de développement des territoires et s'adresse à toutes les municipalités. Il ne reste que deux bornes sèches à compléter. Le parc municipal est pratiquement terminé, la municipalité a acquis les terrains le long de la rue Guy et la plage de galet sera réservée aux citoyens. Le lien internet à haute vitesse et le réseau cellulaire restent une préoccupation constante, la municipalité de St-Jean-de-Brébeuf s'est prévalu de son droit d'acquisition de la tour d'Hydro Québec située sur le chemin Craig (route 216). Nous espérons, avec l'acquisition de cette tour par Bell pouvoir donner un meilleur service téléphonique à nos citoyens.

COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Siège no. 1 : **Madame Michelle Pageau**, embellissement, comité famille. La politique familiale est un dossier toujours actif, la politique d'accueil a permis de rencontrer les nouveaux citoyens. Madame Pageau a représenté la municipalité dans des réunions concernant la famille et les aînés ainsi que la santé.

Siège no. 2 : **Monsieur Patrice Nadeau**, incendie et sécurité civile. Monsieur Nadeau s'est impliqué dans le dossier complexe des bornes sèches (bornes incendie). Le dossier est pratiquement terminé et 5 bornes sèches sont maintenant en opération. Monsieur Nadeau participe également aux réunions du RIRT.

Siège no. 3 : **Monsieur Michel Breton**, voirie. Monsieur Breton s'occupe particulièrement du dossier voirie qui nécessite une grande vigilance étant donné que les chemins de Kinnear's Mills sont majoritairement en gravier, s'ajoute à cela la surveillance des fossés, des ponts et ponceaux (voir, à cet effet, la section voirie).

Siège no. 4 : **Madame Céline Landry**, coordination, communication, aménagement et urbanisme. Mme Landry assume la fonction de maire suppléant. Madame Landry s'est occupée de dossiers à caractère culturel, elle s'occupe, avec l'approbation du conseil municipal, des communiqués et des conférences de presse. Madame Landry s'est également occupée de la fête des bénévoles. Au sein du comité du développement municipal madame Landry s'occupe des communications.

Siège no. 5 : **Monsieur James Allan**, Monsieur Allan est notre voix pour la communauté anglophone, c'est lui qui est notre consultant auprès de cette communauté. Monsieur Allan occupe la présidence d'Héritage Kinnear's Mills et voit à l'organisation des visites du site historique et de la fête celtique. Monsieur Allan occupe également la présidence du comité de dérogations mineures, quelques réunions ont eu lieu en cours d'année.

Siège no. 6 : **Monsieur Carl Dubois**, loisirs. Monsieur Dubois est nouvellement arrivé. Il s'occupe des loisirs et voit avec notre agente de développement à l'élaboration d'une offre de services en loisirs. Monsieur Dubois s'est occupé notamment de la fête de la pêche, du hockey et de la fête d'hiver.

Il faut ajouter qu'au delà des dossiers relevant de leur responsabilité, les conseillers ont été présents dans les grands dossiers (environnement, parc, développement domiciliaire) et les affaires courantes de la municipalité.

DOSSIERS EN COURS OU COMPLÉTÉS

Voici l'énumération des dossiers qui sont en cours :

Le projet domiciliaire est relancé. La municipalité s'est portée acquéreur de terrains afin de favoriser l'implantation sur notre territoire de nouveaux citoyens.

Nous avons rencontré des représentants de la coop de Leeds et de la coop de Ste-Clotilde dans le but de déployer la fibre optique sur le territoire, Nous attendons de l'information concernant d'éventuelles subventions pour réactiver ce projet qui devrait débiter en 2017.

Concernant le cellulaire, Bell Canada vient de prendre possession de la tour située à St-Jean-de-Brébeuf, les communications cellulaires devraient s'améliorer de façon significative, la municipalité va intervenir dans ce dossier pour s'assurer d'une couverture optimale.

Soulignons enfin la réalisation du camp de jour régulier et du camp de jour en anglais.

LES REPRÉSENTATIONS

Outre les nombreuses conférences de presse, le maire vous a représenté à toutes les réunions de la MRC. Le maire de Kinnear's Mills, **Paul Vachon** est depuis trois ans Préfet de la MRC des Appalaches. Le maire siège également sur le conseil d'administration de la SDE (Société de développement économique), du comité de la Sécurité publique (Police), ainsi que de nombreux autres comités de la MRC. Le maire assiste également, quand il le peut, à tous les comités de la municipalité.

TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2015

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	6 002,71 \$	3 000,98 \$	9 003,69 \$
Mairesse suppléante	6 002,71 \$	3 000,98 \$	9 003,69 \$
Chaque conseiller	2 001,13 \$	1 000,55 \$	3 001,68 \$
Total (maire + mairesse suppléante + cinq conseillers)	22 011,07 \$	11 004,71 \$	35 529,25 \$

Pour chaque présence aux réunions, un montant supplémentaire de 50 \$ est alloué pour le maire et pour chaque conseiller. Un traitement de 50 \$ est également alloué pour les conseillers qui sont responsables de dossiers et qui convoquent des réunions afin de faire avancer les dossiers.

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS SIGNÉS EN 2016 (excluant les taxes)

Entrepreneur	Durée	Montant unitaire	Montant total
Richard Bisson	2016-2017	3 100 \$/km	124 488,43 \$

Les Entreprises Sanifer (matières recyclables)	6 120,00 \$
Les Entreprises Sanifer (ordures)	15 308,74 \$
Ministre des Finances (police)	41 595,00 \$
Régie inter-municipale de la région de Thetford (site d'enfouissement) \$/tonne	114.10

REDEVANCES DES ÉOLIENNES

Il a été décidé par le Conseil d'octroyer aux citoyens un montant de 20% des redevances des éoliennes, ce montant représentait 10% du compte de taxe, un chèque fut émis à chaque citoyen. Aucune autre municipalité que la nôtre n'a agi de cette façon. Nous avons engagé une agente de développement en loisirs, culture et communication sa rémunération provient de l'enveloppe des éoliennes, Nous avons également bonifié pour cette année la voirie d'un montant de plus de cent mille dollars. Enfin, un montant substantiel a été ajouté au Fonds de réserve.

VOIRIE

La voirie est une priorité, si nous voulons développer notre municipalité, nous devons commencer par les chemins car ceux-ci sont la porte d'entrée de la municipalité. La municipalité a profité du remboursement de la taxe sur l'essence pour investir de façon importante pour l'entretien de nos chemins. En plus du budget régulier de 140 300 \$, un montant de 140 000 \$ provenant de la taxe d'accise a été appliqué cette année;

Abat-poussière : 6 657 \$.

RÔLE D'ÉVALUATION

En 2014, un nouveau rôle d'évaluation est déposé et il y a une augmentation significative des valeurs. Ces données sont établies en fonction des ventes effectuées en date du 1^{er} juillet 2012. Durant l'année 2016, il y a eu une augmentation de 632 000 \$ de valeur des bâtiments à la suite d'émission de permis de rénovation ou de construction.

En ce qui concerne les producteurs agricoles, le gouvernement a modifié la loi concernant le remboursement de taxes foncières. Selon l'UPA; « Lorsque tous les changements seront pris en compte, l'impact représentera une hausse moyenne de 30 à 40 % de la facture assumée par les producteurs. »

PERMIS MUNICIPAUX

Notre inspecteur municipal monsieur **Jean-Guy Pageau** nous a fait parvenir les statistiques suivantes concernant les permis et certificats émis dans les 10 premiers mois de l'année 2016.

- 26 permis de construction dont 7 pour des résidences neuves pour un montant total de 2 031 828 \$.

- 9 permis de rénovation pour un montant de 115 911 \$.
- 6 permis pour des installations septiques.
- 3 permis pour des puits profonds.
- 7 certificats d'autorisation.
- 3 permis de lotissement

Donc en date du premier novembre 2016 un total de 54 permis et certificats ont été émis.

COMITÉS

En 2016, la Municipalité avait prévu les montants suivants aux organismes qui œuvrent bénévolement :

Comité des Loisirs : 20 000 \$

Comité d'Embellissement : 3 000 \$

Héritage Kinnear's Mills : 7 500 \$

Comité famille : 1 000 \$

Comité du patrimoine : 22 000 \$

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les conseillers municipaux pour leur dévouement et leur implication. Un conseil municipal ne peut fonctionner que s'il se place au-dessus des préoccupations personnelles. Ce conseil a travaillé de concert avec le maire pour le mieux-être de l'ensemble de notre population. Il est important de souligner ici le travail remarquable du conseil municipal, en effet, une petite municipalité n'a pas les ressources financières et humaines pour que les fonctionnaires municipaux prennent en charge les dossiers comme cela se fait dans les villes. Ici, le travail doit se faire par les conseillers et la directrice générale. De plus, plusieurs de ces conseillers, gagnent leur vie à l'extérieur ou sont travailleurs autonomes, la tâche qui leur est demandée est colossale. Je désire donc en tout premier lieu les remercier de leur disponibilité et de la besogne abattue.

Je veux exprimer ma reconnaissance à la directrice générale, madame **Claudette Perreault**, pour son appui indéfectible. Madame Perreault a su relever les défis, elle est un solide appui dans l'exécution de ma tâche. Je désire aussi remercier madame **Lucie Berthiaume**, secrétaire-trésorière adjointe pour le support apporté.

Un très grand merci à madame **Émilie Goulet** pour son travail, madame Goulet nous a quitté en mai et fut remplacé par madame **Josiane Desnoyers**, Josiane était agente de développement à la municipalité, elle travaillait de concert avec tous les comités, recherchait les subventions possibles et voyait à l'animation de la municipalité. Madame Desnoyers a quitté ses fonctions dernièrement, nous la remercions grandement pour son travail.

Des remerciements spéciaux à monsieur **Jean-Guy Pageau** pour la rigueur de son travail. Si un maire est là pour promouvoir la municipalité, un inspecteur est là pour s'assurer que les lois sont respectées.

Je désire aussi remercier monsieur **Marc Prévost**, inspecteur en voirie. Monsieur Prévost est consciencieux et dévoué à la municipalité. Il prend son travail à cœur dans l'intérêt des citoyens.

Un merci particulier à messieurs **Michel Horbatuk**, **Jean Marc Trépanier** et **Jean-Pierre Turgeon**, ainsi qu'à madame **Thérèse Goulet** pour leur travail consciencieux.

Un grand merci à monsieur **André Jobidon** pour son dévouement, grâce à lui, notre site internet est constamment mis à jour.

Enfin il me fait plaisir de remercier, au nom du conseil et de tous les contribuables, les nombreux bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à rendre la vie plus active, plus attrayante et plus intéressante au sein de notre village. Nous sommes tous fiers de leur dévouement pour la collectivité.

À tous, un grand merci.

Donné à Kinnear's Mills, le 1^{er} novembre 2016.

Signé : Paul Vachon

Paul Vachon, maire